AUTORISATIONS PARENTALES Portes ouvertes du 05/02/2017



JOUEUR MINEUR

Je soussigné(e)							
Agissant en qua	alité de	Père	Mère	Tuteur légal				
Du joueur								
Né le			à					
Demeurant								
Club								
Dégage la SASP du FC Lorient de toute responsabilité au cours du déplacement.								
Dégage la SASP du FC Lorient de toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure intervenu dans le cadre des activités proposées.								
Numéro d'assurance des parents (habitation ou scolaire) :								
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT								
Nom :			Prénd	om :				
Lien de parenté	:							
Adresse :								

AUTORISATION EN CAS D'HOSPITALISATION D'UN MINEUR

FC LORIENT
1575

Je soussigné(e)									
Agissant en qualité de	Père	Mère	Tuteur légal						
Autorise par la présente les entraîneurs ou le Directeur du centre de formation du FC Lorient à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'urgence concernant le jeune :									
En outre, je dégage le FC Lorient de toute responsabilité sur les interventions faisant suite à cette hospitalisation.									
AUTORISATION DU CLUB (si possible)									
Je soussigné(e)									
Agissant en qualité de Padministratif	résident	Responsable techniq	que Responsab	le					
N° tel :									
N° de licence du joueur (joindre la photocopie de la licen									
Autorise le jeune									
Fait pour valoir ce que de droit, àle									
Signature			(Cachet du	club)					